



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Distribution de l'électricité

Question écrite n° 58749

Texte de la question

M Jacques Farran attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur une convention lignes électriques prévoyant un programme d'enfouissement des lignes EDF et le démontage des anciennes lignes désormais inutilisées. De nombreux maires dont les communes sont parfois défigurées par ces installations, seraient très intéressés par ce programme. Il lui demande donc de bien vouloir l'informer du contenu et des modalités de mise en œuvre de ce programme.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'environnement a effectivement demandé à Electricité de France de lui présenter diverses propositions visant à limiter l'impact des lignes électriques sur le paysage, qu'il s'agisse de l'enfouissement des ouvrages nouveaux et, d'une façon générale, de la mise en œuvre de techniques plus discrètes (limitation de l'emprise du sol des transformateurs par exemple), du démontage de lignes inutilisées, de la réhabilitation d'ouvrages inesthétiques. Ces propositions ont été reprises dans une convention entre cet établissement et l'État qui a été signée le 25 août 1992.

Données clés

Auteur : [M. Farran Jacques](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58749

Rubrique : Electricité et gaz

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 1992, page 2485